



Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 056-215601014-20240215-DEL0320240212-DE

Débat d'orientations budgétaires 2024

DEL03_2024_02_12

En exercice : 20

Présents : 18

Votants : 20

Le douze février deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, FEBRAS José, PROD'HOMME Anne Sophie, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, HERVO Ewen, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Étaient absents excusés : GUÉGAN Christian, LE CAPITAINE Anne-Cécile

Pouvoirs : GUÉGAN Christian donne pouvoir à DUVAL Laurent, LE CAPITAINE Anne-Cécile donne pouvoir à JEGOUX Thomas.

Le secrétariat a été assuré par : HERVO Ewen

Rapporteur : Monsieur Patrick LE GAL

↳ L'adjoint informera l'assemblée :

Le débat d'orientation budgétaire se tient dans les 10 semaines précédant le vote du budget. Le but est de susciter une discussion sur la stratégie financière et budgétaire de la commune dans le cadre de la préparation du Budget Primitif 2024.

Sur la base du rapport d'orientations budgétaires (ROB) ayant été transmis avec la convocation au conseil municipal, il est proposé d'en débattre.

↳ L'adjoint au maire proposera à l'assemblée :

Il est proposé au conseil municipal de procéder au débat d'orientations budgétaires et de prendre acte de sa tenue.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-29 et L 5217-10-4,

Vu le rapport d'orientations budgétaires,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

↳ **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

ADOPTÉ: à 20 prise d'acte.

PJ : Rapport d'Orientation Budgétaire

Fait à LANGUIDIC, le 15 février 2024

Le Maire,




Laurent DUVAL